

Mon très cher père

(5)

Je vois clairement qu'on lieu de faire quelque réflexion
aux justes remontrances, que je vous fait depuis si long
temps, et particulièrement avec ma lettre du 31.^{me} j'opie
sur les grosses dépenses que vous faites continuellement,
vous n'y songez absolument pas. Vous continuez encore du
Train que vous avez commencé, comme si je ne vous en
avais pas fait un seul mot; et par ce que mes avertissements
vous doivent être siens vous ne me faites plus même
La grace de vos lettres. Puisque vous agissez donc ainsi
envers moi, et contre votre propre intérêt et le mien
aussi, Sans me perdre encore inutilement en longues
lettres, et attendre de plus grands dérangements à nos
affaires communes, je vous dis clairement et peu de
mots avec la présente que d'ors en avant je ne
mettrai en brève mes intérêts particuliers en laissant
à fin de n'être pas obligé à devoir bientôt changer de ligne
des vôtres, et que ne pouvant s'opier aux deux grandes
Sommés d'Argent, qui me viennent continuellement adossés
de votre part, je donnerai ordre à M. Boquet de ne vous
faire fournir que 500 francs par mois, qui est ce que font
au plus vous etés en état de vous pouvoir prêter de chez vous.

Si je ne le fais en cet Ordinaire c'est parce que je
ne puis en exposer que vous vous remettiez à la Raison
que vous le voudriez faire de vous mêmes, et que vous
ne permettiez pas que je publie les Intérêts Domestiques,
qui se passent entre vous et moi, et qui par Dieu des
Dieux se doivent tenir cachés autant qu'on peut.
Je vois bien que vous ^{êtes obligés de vous} considérez de
la sorte, vous l'aurez voulu ainsi contre tout
ce que j'ay fait, et contre tout ce que je vous
ay écrit pour ne pas venir à ce pas, mais en fin
vous m'avez mis à bout.

Le 28^{me} May 1705

